

La vie associative en Bretagne

Édito

L'engagement associatif des Bretonnes et des Bretons montre l'importance des associations dans le maintien du lien et de la cohésion sociale, dans tous les territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains. Si la plupart des structures associatives ne créent pas d'emploi direct (9 associations sur 10 fonctionnent de manière bénévole), elles génèrent souvent de l'activité économique.

Pour mieux connaître l'écosystème, l'étude du CESER sur les défis de la vie associative (2017) préconisait la création d'une plateforme d'observation régionale en Bretagne. En effet, engager une politique de soutien et d'accompagnement des associations nécessite de disposer de ressources permettant d'appréhender de manière plus fine les réalités de la vie associative mais aussi d'identifier les enjeux avec lesquels les associations doivent composer.

Cette démarche d'observation vise à outiller les acteurs de la vie associative pour objectiver les réalités locales, jusqu'au territoire de l'EPCI, et ainsi contribuer à la prise de décision concertée. La matière collectée via la plateforme régionale d'observation a désormais vocation à être partagée et mise en débat localement entre les acteurs concernés des territoires afin de co-construire les réponses adaptées aux problématiques qui traversent le monde associatif d'aujourd'hui.

Pierre LE GRILL

Délégué Régional Académique à la Jeunesse,
à l'Engagement et aux Sports par intérim

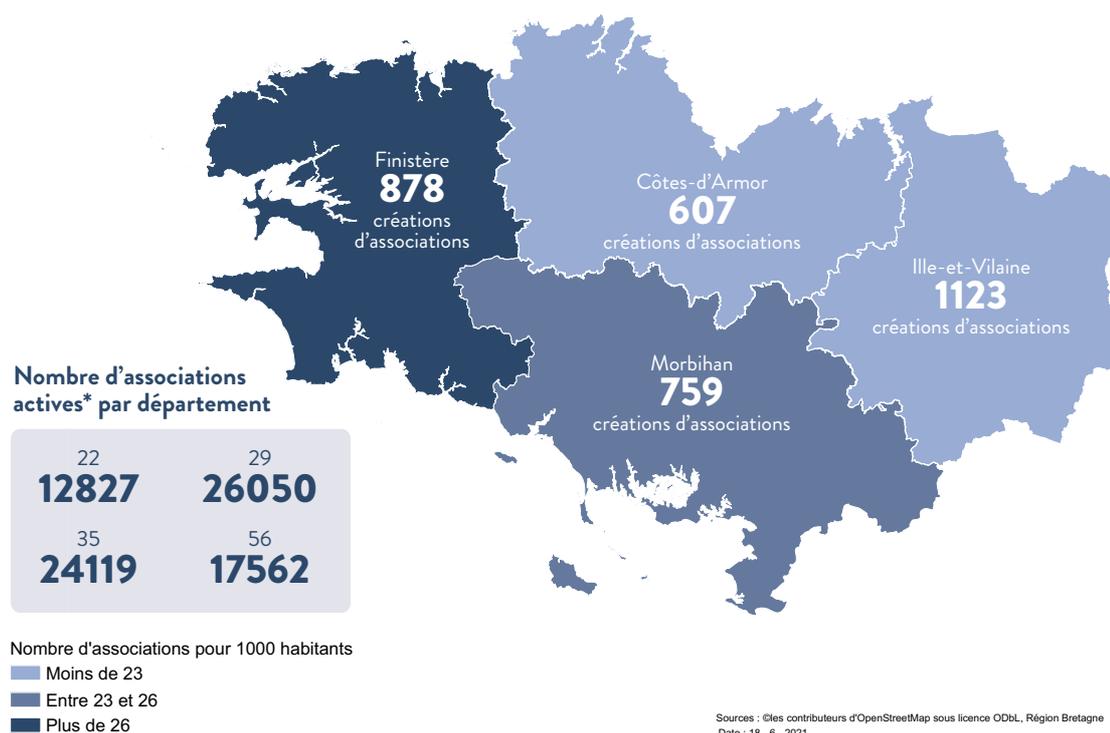
Loïg CHESNAIS-GIRARD

Président de la Région Bretagne

Catherine LATOUR

Présidente du Mouvement associatif
de Bretagne

La dynamique associative en Bretagne en 2021



CHIFFRES CLÉS

80 558
associations «actives*»

700 000
bénévoles dont 300 000
réguliers

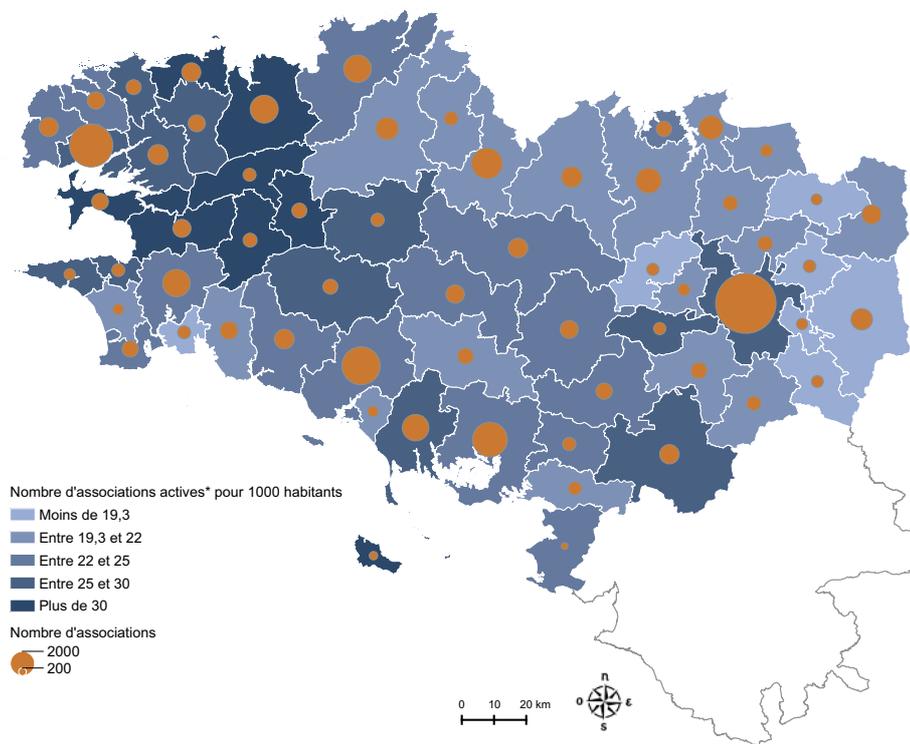
3 400
associations créées
par an

10 678
associations
employeuses

108 557
emplois salariés,
soit 9 % des équivalents
temps plein en Bretagne

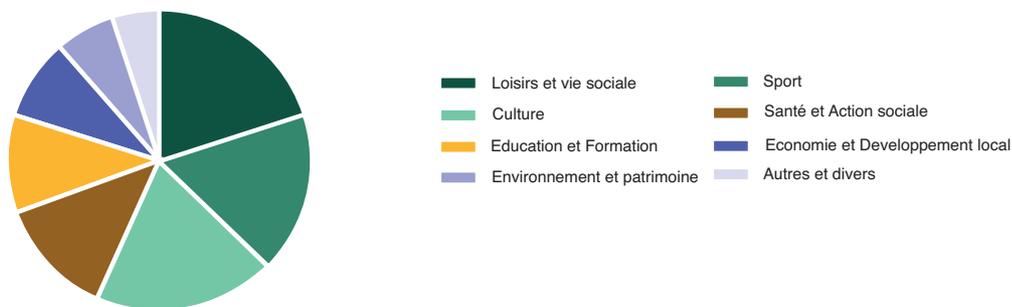
ASSOCIATIONS ACTIVES ET CRÉATION

Associations actives par EPCI



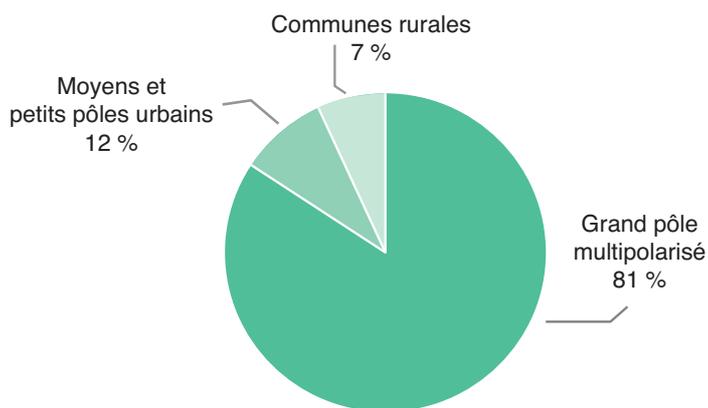
Le nombre d'associations considérées « actives * » pour 1000 habitants est parmi les plus forts dans le Finistère Ouest et le Centre Bretagne. Toutefois cette carte est à mettre en perspective avec la dynamique de créations d'associations par EPCI ci-après.

Associations actives par secteur d'activités en Bretagne

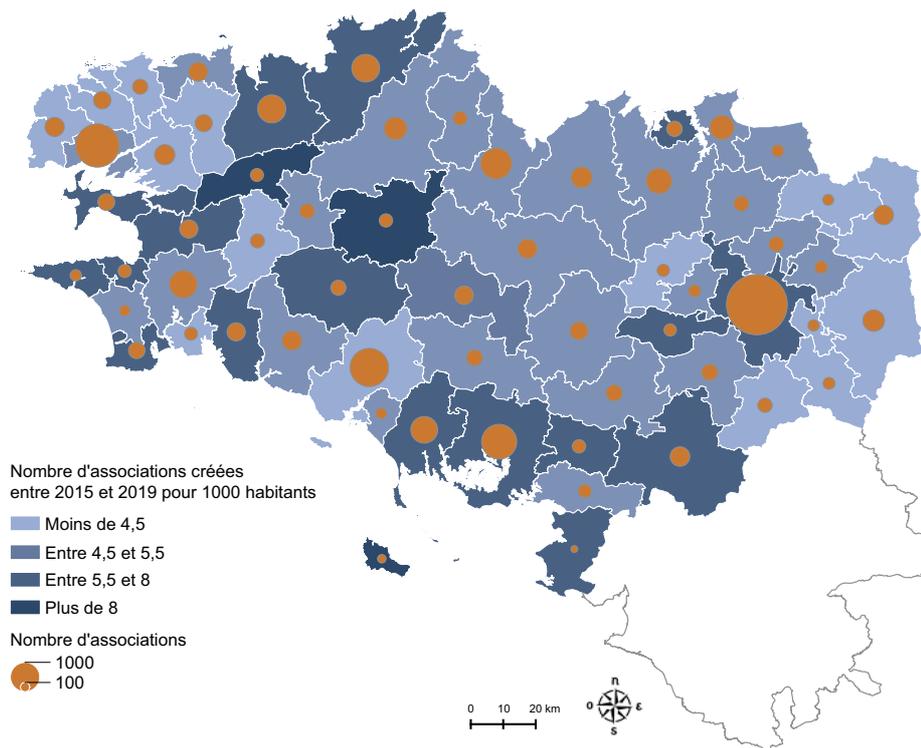


Bretagne : répartition des associations «actives» selon la catégories de communes**

7 % des associations actives de Bretagne sont situées dans des communes rurales, hors influence des pôles urbains. Cette part varie fortement selon les départements : 1 % en Ille et Vilaine contre 17 % dans les Côtes d'Armor.



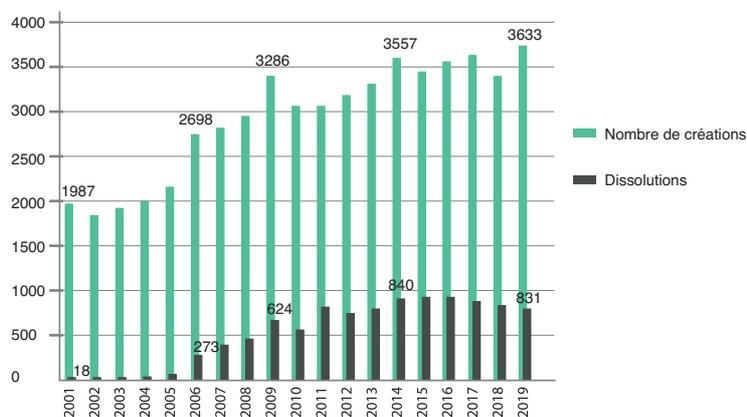
Associations créées par EPCI



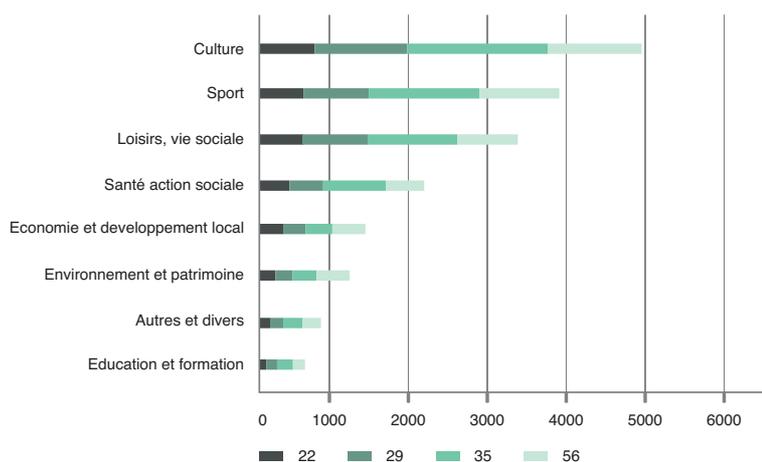
La densité de création dans les territoires n'est pas le seul indicateur du dynamisme du tissu associatif. Il faut aussi prendre en compte la dynamique de projets, et de coopérations non quantifiables.

Nombre de créations et dissolutions d'associations par année de 2001 à 2019 en Bretagne

+ 5 % d'associations actives en Bretagne depuis 2014 en moyenne. Cette dynamique est similaire à la dynamique nationale.



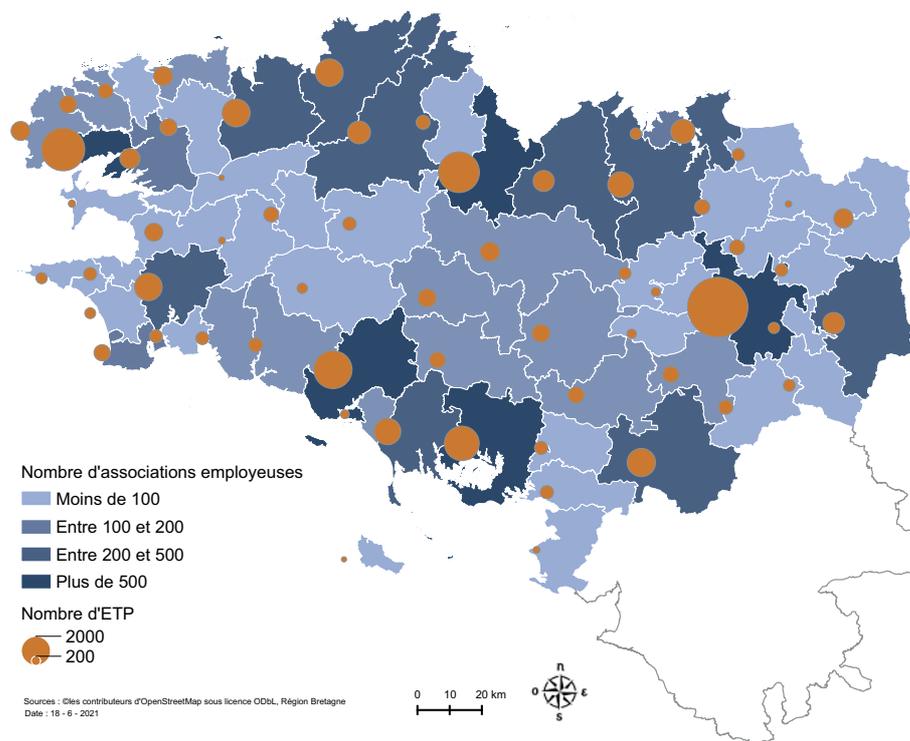
Associations créées par thématiques



La culture arrive en tête des créations dans tous les départements bretons. Le sport arrive en deuxième position dans le Morbihan, le Finistère et les Côtes d'Armor, sauf en Ille-et-Vilaine où le secteur des loisirs et de la vie sociale tient la seconde place.

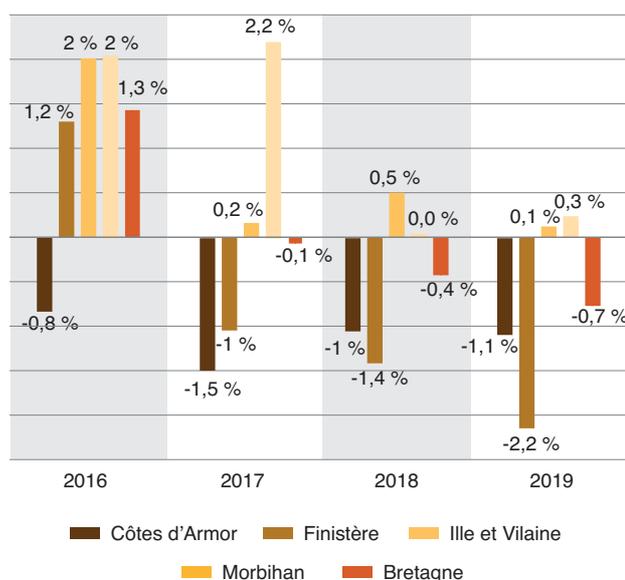
ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Associations employeuses en Bretagne



Évolution des effectifs associatifs par département 2016 - 2019

L'emploi associatif a été en constante augmentation jusqu'en 2015. Depuis 4 ans, le nombre de salariés associatifs baisse légèrement chaque année en Bretagne, avec de fortes disparités entre départements. Le Finistère et les Côtes d'Armor sont les plus touchés par cette baisse.



CHIFFRES CLÉS



13 %
des associations
« actives » sont
employeuses



10 700
associations
employeuses



110 000
salariés

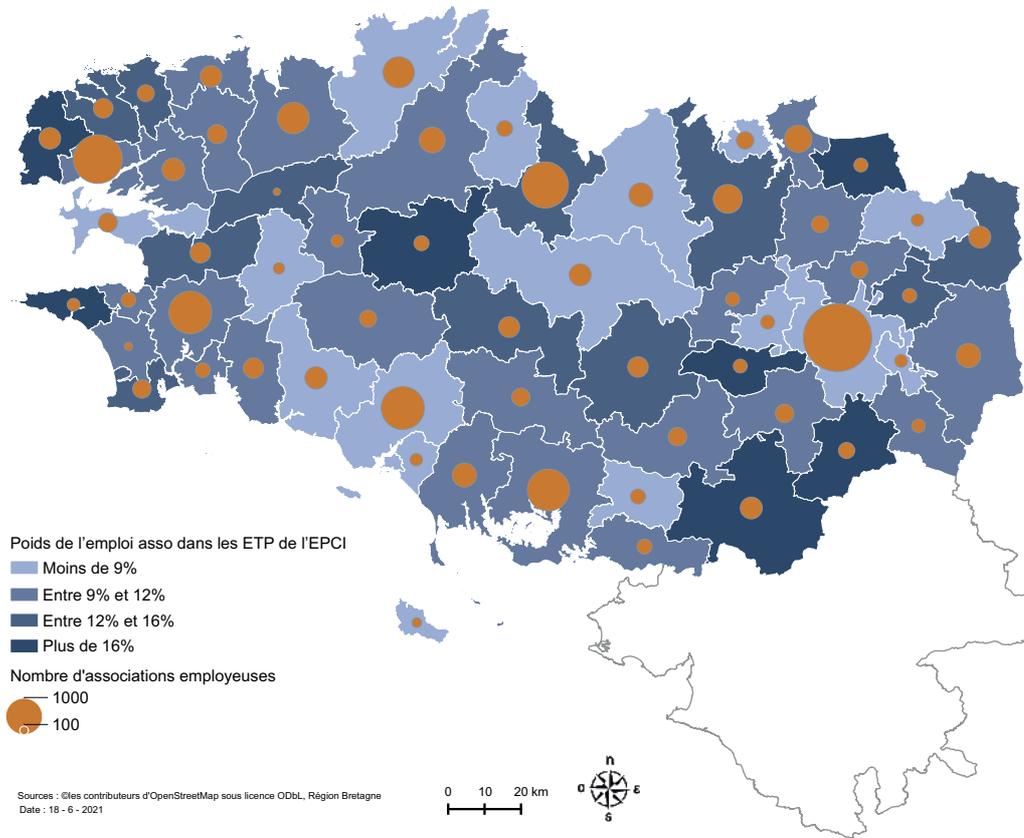


9,8 %
des emplois
en Bretagne
(7,6 % en France)

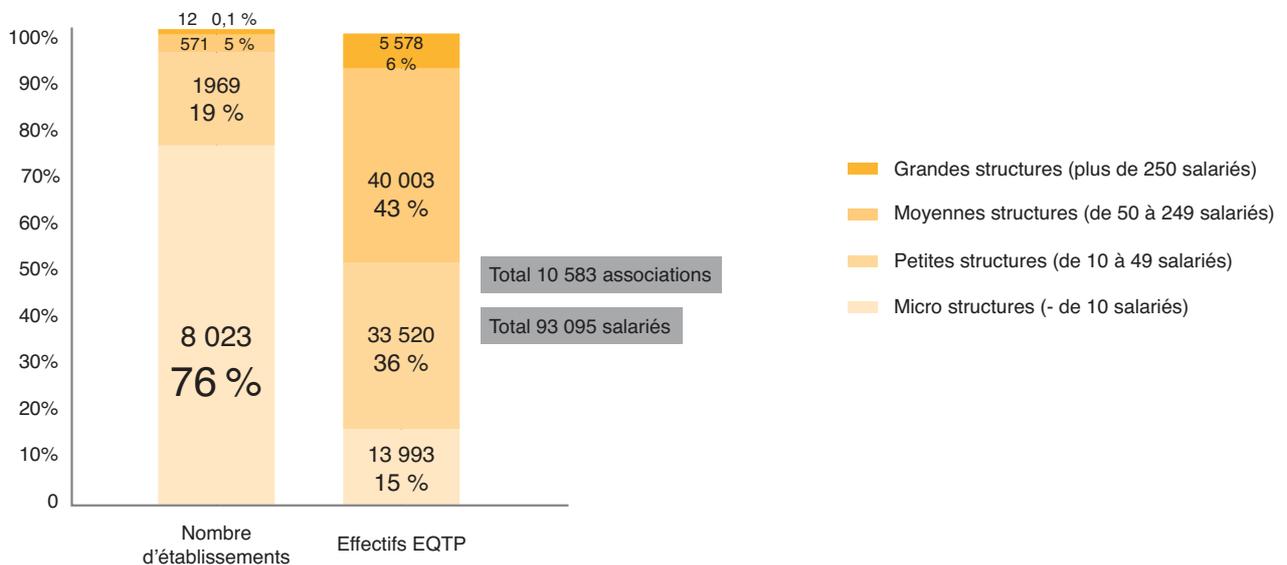


6 %
des associations
du territoire
national

Le poids de l'emploi associatif en Bretagne

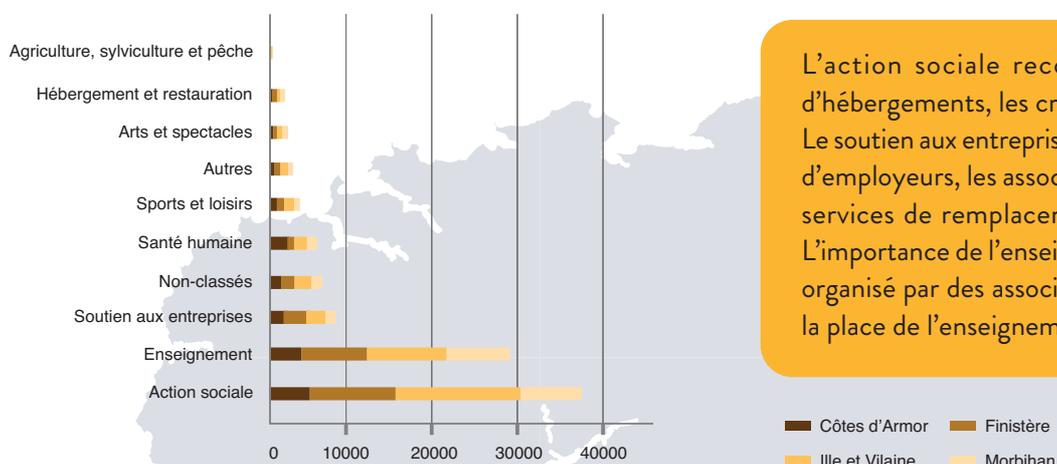


Répartition des associations employeuses selon leurs effectifs



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Répartition par secteurs d'activités et ETP

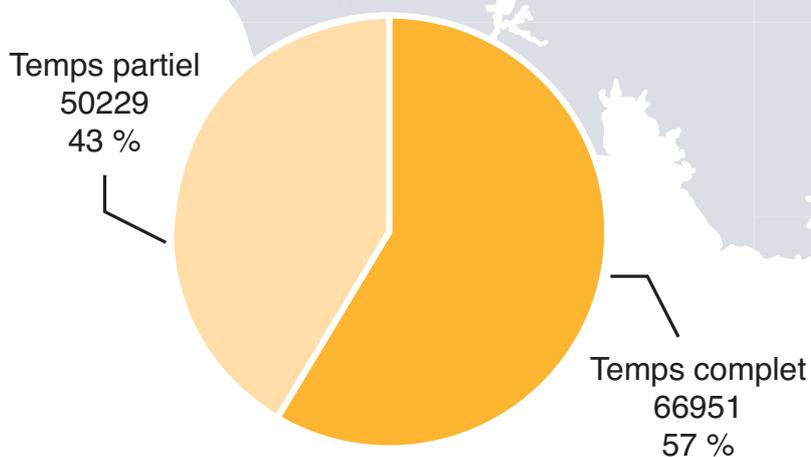


L'action sociale recouvre les établissements d'hébergements, les crèches...

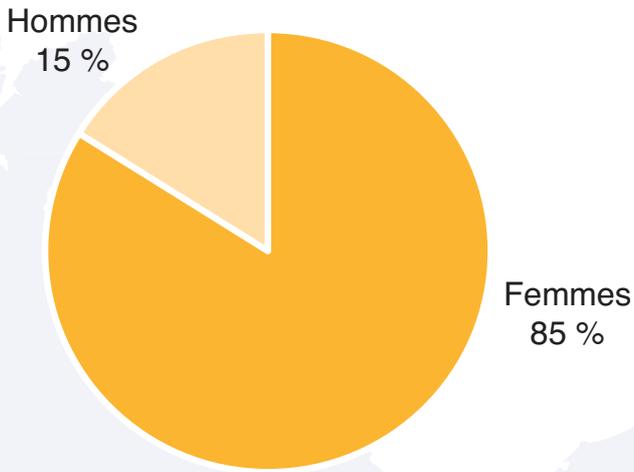
Le soutien aux entreprises recouvre les groupements d'employeurs, les associations intermédiaires et les services de remplacement agricole notamment. L'importance de l'enseignement privé en Bretagne, organisé par des associations diocésaines, explique la place de l'enseignement dans le graphique.

Rémunération brute annuelle moyenne pour 1 ETP en association = 27 833 €

Conditions d'emploi

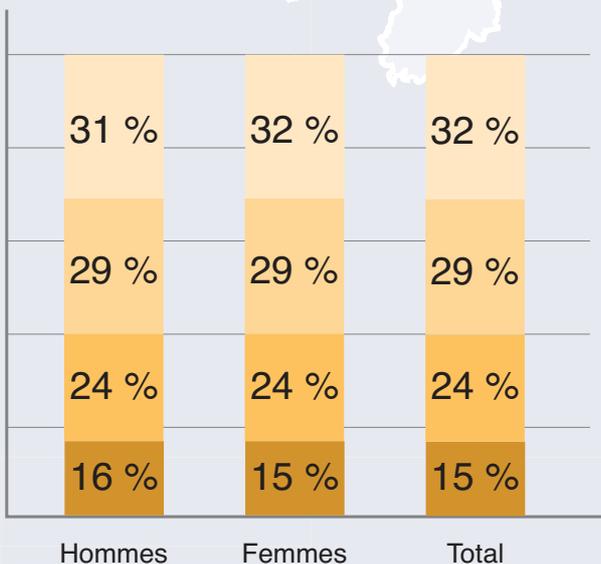
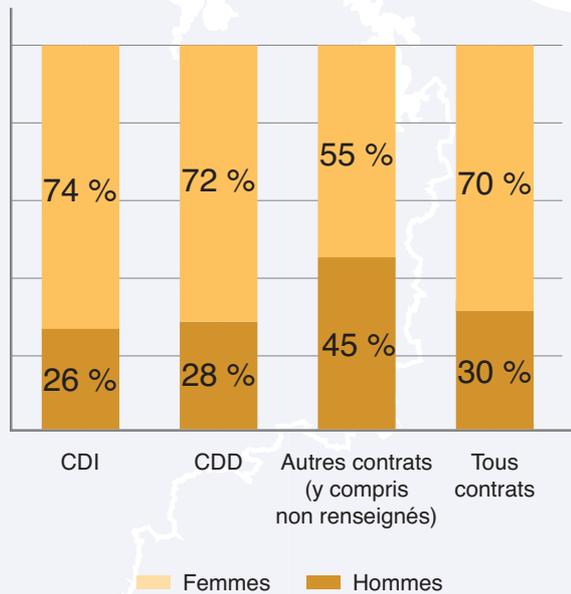


Pourcentage temps partiel



69 % des ETP sont occupés par des femmes (DADS 2016)
32 % des ETP ont plus de 50 ans,
15 % ont moins de 30 ans.

Les « autres contrats » recouvrent les contrats aidés, les contrats d'insertion et les travailleurs.es en ESAT.



SOURCES

Fichier RNA_Waldeck ; Insee-Clap ; Insee-Recensement de la population ;
- pour les données sur les associations actives et les créations: fichier RNA Waldeck 2020
- pour les données sur les associations employeurs: fichier Insee -Clap 2019 et 2015

Données de Recherches & Solidarités, France Bénévolat et IFOP publiées
dans le Baromètre d'Observation des Bénévoles 2019
<https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2019/12/Bretagne-2019.pdf>

Traitement des données :

- pour la partie « associations actives », données 2020 » : DRJSCS Bretagne
- pour la partie « associations employeurs », données 2019 et 2015 : CRESS

Années de référence :

- 1^{er} juillet 2020 pour les données sur le nombre d'association, le nombre de créations
et les secteurs d'activité (partie 1 du document)
- 2015 pour les données sur l'emploi (partie 2 du document)
- 2019 pour les données ursaff sur évolution de l'emploi

GLOSSAIRE

* Les associations considérées comme « actives » recouvrent l'ensemble des associations déclarées dans le RNA en Bretagne depuis 2009, à l'exception de celles qui:

- ont déclaré leur dissolution,
- ou n'ont eu aucun mouvement de déclaration depuis 2009.

** Les grands pôles recouvrent les « grandes aires urbaines », de 10 000 emplois ou plus.

Les petits et moyens pôles recouvrent les aires urbaines « petites et moyennes », de 1500 à 10 000 emplois.
Les communes rurales recouvrent les communes isolées hors influence des pôles.

Novembre 2021

Maquette : Médiapilote

Pour plus d'informations :

www.ess-bretagne.org

www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh